

ELABORATION DU PLU

Concoret

COMPTE-RENDU DE REUNION

Objet Réunion n° 2 | Atelier Elus – Définition du projet politique

Date Le : 16.03.2022

I. Etaient présents

Voir Feuille de présence en fin du présent document.

II. Objet de la réunion

Un double objectif :

- Prendre connaissance du vocabulaire de la planification urbaine,
- Poser les bases du projet politique en vu de l'élaboration du PLU de Concoret.

L'atelier s'est déroulé en 3 temps.

A. Temps 1

Un premier temps de 50min de jeu à la Fresque de la ville. Les élus étaient divisés en 2 équipes de 4 joueurs :

Table 1 :

- Ronan COIGNARD
- Yannick BOURIEN
- Marina BLANCHE
- Yves LE MINTIER

Table 2 :

- Sarah MULLER
- Benoît LE BARBIER
- Richard CREPIN
- Jean-Marie AUBERT.

Les élus ont organisé leur fresque de manière très différente d'une table à l'autre.

La table 1 a identifié 4 cartes-clés :

- 2 cartes causes :
 - o Réseaux routiers,
 - o Perte de sols agricoles,
- 2 cartes conséquence :
 - o Etalement urbain,
 - o Dérèglement climatique.

L'ensemble des autres cartes forme des « noyaux » autour des cartes-clés :



Développement urbain et dérèglement climatique : quelles solutions pour Concret ?

La table 2 a identifié un trio de cartes-clés :

- Habitat périurbain,
- Industrie hors des villes,
- Etalement urbain.

De celles-ci découlent les autres cartes de la planification urbaine :



Bien-être à Concret

B. Temps 2

Un second temps de 25min de définition d'actions locales à mettre en place sur le territoire communal.

La table 1 a décidé de réfléchir individuellement à des pistes d'actions avant de les mettre en commun.

La table 2 a préféré réfléchir collectivement aux actions à mettre en place et a souligné certaines actions déjà en place sur lesquelles s'appuyer, voire à développer.

Des propositions variées ont émergé de ce temps de réflexion :

Carte	Proposition d'action	Réurrence
Dépendance à la voiture	Développer l'usage du vélo	2
	Sécuriser les déplacements piétons	2
Ville pour la voiture	Organiser le bourg pour les piétons	
Augmentation des distances parcourues	Intensifier le covoiturage	
	Intensifier l'usage de services type RIV	2
Séparation des usages	Accompagner la rénovation et la remise en logement des bâtiments vacants	
	Construire des immeubles de plusieurs étages	
	Densifier l'habitat dans le centre-bourg	
	Raisonner la construction de logements touristiques	
Etalement urbain / Consommation des ressources naturelles	Entretien et rénover le patrimoine existant	2
Habitat périurbain	Définir la taille de l'habitat	
Obsolescence du bâti	Espace de coworking	
Ville fragile	Relocaliser l'emploi	
Coût économique de l'étalement urbain	Conserver nos zones agricoles	2
Perte des sols agricoles	Préserver l'espace agricole et les villages	
Sécurité alimentaire	Délimiter les espaces agricoles	2
	Sélectionner les éventuels espaces à construire (constructibles)	
Etalement urbain / Séparation des usages	Développement de services et commerces de proximité	2
Etalement urbain	Recentrer le bourg (centre-bourg), « dynamique »	
Santé humaine / Construction	Créer des zones d'espaces verts au cœur du bourg, verdir le bourg	2
Friches / Obsolescence du bâti	Réhabiliter les bâtiments inutilisés : ancien foyer, garage Trutin, garage Durval	2
Friches	Répertorier les espaces utilisables	
Etalement urbain	Construire dans le bourg, dans les dents creuses et en continuité des lotissements existants	
Consommation d'énergies fossiles	Favoriser les matériaux locaux	
	Energie école + salle	
Atteinte à la biodiversité	Eclairage, Ville et village étoilé	
Atteinte à la biodiversité	Gestion différenciée	
	ABC + action	
Inondation / Perte des sols agricoles	Gestion des haies / Remettre des haies bocagères dans les champs	2
Inondation	Gestion des accotements	
	Ancien étang	
Déconstruction	Préservation de la biodiversité	
	Préservation des couloirs écologiques	
	Préservation des zones humides	

C. Temps 3

Un dernier temps de 10min de mise en commun.

Les réflexions issues des temps d'échange des 2 tables ont mené à des conclusions partagées par l'ensemble des participants :

- Des cartes « routières » perçues comme peu pertinentes pour une commune rurale comme Concoret et dépendante de la voiture. Plus pertinentes pour le cœur de bourg ;
- Trouver des solutions locales pour participer à la limitation des émissions de GES et du dérèglement climatique et s'y adapter, notamment dans le cadre de la Loi Climat et Résilience;
- Mettre les habitants et leurs besoins au cœur des réflexions pour l'élaboration des enjeux et objectifs du PLU.

3 pistes de réflexion pour Concoret ont émergé de ce dernier temps d'échange :

- **Formes et typologies d'habitat** : parcours résidentiels, tailles des parcelles, valorisation du patrimoine ;
- **Emploi et agriculture** : nouveaux métiers de l'agriculture, télétravail/coworking ;
- **Services aux habitants** : jardins partagés, services et commerces de proximité, déplacements piétons et vélos dans le bourg.

III. Suite à donner

Le bureau d'études prépare et envoi à la commune :

- Le programme mis à jour des rencontres pendant la résidence d'avril.

La commune :

- Complète et envoi au bureau d'études la liste des personnes ressources,
- Valide la rencontre du bureau d'études avec le Club du 3è âge lors de la résidence d'avril.

IV. Prochaines réunions

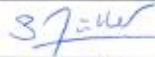




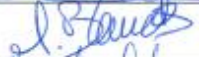



Objet	Réunion n° 3 Résidence urbaine
Date	Du : 04.04.2022 Au : 06.04.2022
Lieu :	A : Mairie de Concoret ou sur site

ELABORATION DU PLU

Concoret

FEUILLE DE PRESENCE

 Objet Réunion n° 2 | Atelier Elus – Définition du projet politique
 Date Le : 16.03.2022

Nom- Prénom	Commune / Organisme	Signature
MULLER Sarah	Concoret	
LE BARBIER Benoit	CONCORET	
CREPIN RICHARD	Concoret	
AUBERT Marie	CONCORET	
BOURIEN YANNICK	CONCORET	
BLANCHE Maëlia	CONCORET	
Le Hénec'h Yves	concoret	
Ronan COZ-NARD	CONCORET	
Hélène BERTRAND	FUTUR PROCHE	

 Siège social : 2 rue Alain Bombard / 44 821 SAINT-HERBLAIN Cedex / ☎ 02 40 76 56 56
 Agence Bretagne : 6 rue de Porstrein / 29 200 BREST / ☎ 06 45 57 32 29
 ✉ contact@futur-proche.fr / www.futur-proche.fr